

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 18 JUILLET 2024

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, Mme Isabelle PORTEFAIX, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, M. Joël PEYRE, M. Loïc QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, M. Cyril BEYNET, M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Bernard HOKMAYAN, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET, Mme Kamila BOUHASSANE, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Murielle MAGDELEINE, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINNSEN par M. Christian ROCCI
M. Eric DESHAYES par M. Paul-Roger GONTARD
M. Kader BELHADJ par Mme Martine CLAVEL
Mme Anne GAGNIARD par Mme Zinèbe HADDAOUI
Mme Marie-Anne BERTRAND par M. Loïc QUENNESSON
M. Bernard AUTHEMAN par M. Claude NAHOUM
M. Thierry VALLEJOS par Mme Kamila BOUHASSANE
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT
M. Arnaud RENOUARD par Mme Murielle MAGDELEINE
M. Mouloud REZOUALI par M. Jean-Pierre CERVANTES

ETAIENT EXCUSE(E)S :

Mme Ghislaine PERSIA
M. Paul RUAT
Mme Martine BAREL
Mme Carole MONTAGNAC

AR préfecture : 084-218400075-20240718-lmc1X0900019b64-DE

Date de télétransmission : 25-07-2024

Date de réception en préfecture : 25 JUILLET 2024

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2024

7

ACTION SOCIALE : Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association Sports Loisirs Culture d'Orel - Signature de l'avenant n°4 à la convention d'objectifs en date du 24 février 2024 entre la Ville et l'association Sports Loisirs Culture d'Orel.

M. NAHOUM

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

La ville d'Avignon soutient dans le domaine du développement social local, les centres sociaux qui sont des équipements collectifs de proximité ayant pour vocation de favoriser le développement des liens familiaux et sociaux et de contribuer à la cohésion sociale sur le territoire. Leur action est essentielle et complémentaire de l'intervention municipale, et ce au plus près des habitants.

L'association Sports Loisirs Culture d'Orel, plus communément appelée le centre social d'Orel, a alerté l'ensemble de ses financeurs sur une situation financière qui s'est dégradée en 2024 et qui impacteront au cours de l'année le fonctionnement de certaines de ses activités.

Au vu de la nécessité du maintien de l'ensemble des activités de l'association, il a été décidé, qu'en complément d'un plan d'action de l'association, le Grand Avignon, la CAF et la Ville accompagneraient cet effort. Pour la Ville, cela passe par l'octroi d'une subvention exceptionnelle pour l'exercice 2024. Le Grand Avignon et la CAF sont en réflexion sur un accompagnement plus soutenu de l'ensemble des centres sociaux, ce qui bénéficiera aussi à l'association Sports Loisirs Culture d'Orel.

Pour la Ville, la subvention exceptionnelle s'élève à 9 000 € pour la Ville d'Avignon.

Il convient d'adopter un avenant n°4 à la convention d'objectifs en date du 24 février 2024 pour permettre le versement de cette subvention.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29,

Vu la délibération n°27 du Conseil Municipal du 24 février 2024 portant approbation des conventions d'objectifs passées entre la ville d'Avignon et les centres sociaux,

Vu la convention d'objectifs en date du 24 février 2024,

Vu le projet d'avenant n°4 à la convention d'objectifs,

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Ville éducative, culturelle, solidaire, sportive et fraternelle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCORDE** au titre de l'exercice 2024, la subvention proposée d'un montant de 9 000 €;
- **IMPUTE** cette dépense au chapitre 65 du budget principal;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu (e) délégué (e) à signer l'avenant n°4 à la convention d'objectifs en date du 24 février 2024 ainsi que tout document à intervenir.

ADOPTE

Se sont abstenus : Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI,
M. Arnaud RENOARD, Mme Murielle MAGDELEINE

Le Maire
Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance
M. Christian ROCCI

PARVENU A LA PREFECTURE LE 25 JUILLET 2024

ACTE PUBLIE LE 26 JUIL. 2024